

## Biodiversité



### Un nouveau conservateur déjà en poste

Suite au départ à la retraite de Dominique Langlois (nous y reviendrons dans le prochain numéro), souhaitons la bienvenue à Emmanuel Cretin, nouveau salarié du Conservatoire et donnons lui la parole.

#### Tu occupes le poste de Conservateur de la réserve naturelle du ravin de Valbois depuis fin octobre. Peux-tu nous décrire ton parcours professionnel jusque-là ?

J'ai tout d'abord été objecteur de conscience au sein de l'association dijonnaise « L'aile brisée » avant de travailler 4 ans dans un bureau d'études en Lorraine. J'ai ensuite occupé le poste de chargé de missions Natura 2000 sur le territoire Loue Lison durant 23 ans pour le compte de diverses collectivités, notamment l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue.

#### Qu'est-ce qui t'a amené à changer de travail, même si la préservation des milieux naturels reste au cœur de ta nouvelle mission ?

Je souhaitais un travail plus axé sur la gestion des milieux naturels. Œuvrer plus concrètement à la préservation d'un espace naturel protégé. M'impliquer dans un réseau de gestionnaires, comme les CEN ou Réserves naturelles de France, a également fait partie de ce choix.

#### Comment définirais-tu le métier de conservateur de réserve naturelle ?

Il faut avant tout être capable de définir clairement les enjeux de préservation des habitats, des espèces et adapter les actions de gestion en conséquence. Veiller à faire appliquer la réglementation est également important. Prendre en compte ce qui se passe autour de la réserve naturelle (concertation), intégrer les problématiques récentes comme les continuités écologiques, le changement climatique... Veiller à l'ancrage territorial est tout aussi primordial. C'est un métier très polyvalent.

#### Quels projets souhaiterais-tu mettre en place dans les années à venir ?

Poursuivre le travail engagé sur la réouverture des pelouses sèches et favoriser les continuités avec les milieux environnants. Améliorer la connaissance de



certains groupes comme les chauves-souris par exemple. Le travail relationnel avec les propriétaires et les acteurs du territoire (exploitants forestiers, agriculteurs, élus, etc.) me semble essentiel également. Cela passe par la communication, la sensibilisation et plus encore.

#### Quelles sont tes principaux domaines de compétences et lesquels souhaiterais-tu développer ?

L'étude des oiseaux et des mammifères, en particulier les grands prédateurs, la gestion des milieux terrestres et aquatiques. De par le travail à fournir, et par intérêt, je dois parfaire mes connaissances entomologique (papillons et orthoptères) et botanique.

#### Après 4 mois de prise de poste, comment se passe ton intégration au sein du Conservatoire de Franche-Comté ?

Ca se passe plutôt pas mal (*rires*). J'ai travaillé avec de nombreux salariés du CEN précédemment, le territoire ne m'est pas inconnu et la réserve naturelle faisant partie du site Natura 2000... Ce n'est pas totalement une découverte pour moi.

#### Pour finir, peux-tu partager un de tes beaux moments vécu en pleine nature, en vallée de la Loue ou ailleurs ?

(*Sans réfléchir longuement*). Ma première observation de lynx sur le territoire, à Saraz. Le contexte, un face à face durant de longues minutes... Mémorable.

#### Que peut-on te souhaiter pour l'avenir ?

Vivre dans une société qui prenne plus en considération la nature sauvage, qu'on lui laisse plus de place. Une société qui intègre pleinement cette nature dans son développement et son épanouissement.

## Hiver 2024 - n°90



Conservatoire d'espaces naturels Franche-Comté



Réserve Naturelle RAVIN DE VALBOIS

## un brin d'histoire

### Un Latil et des bras

Durant l'hiver 1955, Pierre se souvient avoir débardé en forêt de Valbois, quelques années avant son départ à l'armée. Il était venu donner un coup de main à son frère Jean, patron d'une entreprise de débardage, travaillant pour l'occasion pour le compte des Girard de Cléron. A cette époque, le bûcheron, un dénommé Roland Bailly, abattait les bois avec son passe-partout et sa hache. Dans le même temps, les



Le Latil H14 TL10 (1948 - 1955) © F. Ravenot

débardeurs opéraient. Grâce à un Latil H14 TL 10, tracteur forestier 4 x 4 acheté au garage Paillotet (Vesoul), ils treuillaient des foyards sur l'adret du ravin, depuis le chemin forestier situé en bas de pente. « On ne faisait guère de voyages en une journée vu l'état de la piste et le trajet à parcourir. Il nous fallait entreposer les bois jusqu'à la ferme du Pater ! Mais à cette époque, le bûcheron, équipé comme il l'était, n'avancait pas bien vite non plus ».

Merci à Pierre Lazzaroni pour ce témoignage.

## Pelouse marneuse : où en est-on ?



Autrefois occupée par la vigne, la pelouse marneuse de Valbois s'est progressivement enrichie au fil des décennies.

En 1993, un premier chantier international de bénévoles a permis de lancer la réouverture de ce versant bien exposé devenu très attractif pour un nombre conséquent d'espèces végétales et animales. Des jeunes en formation issus de diverses structures, comme la Maison familiale rurale des Fins, ont poursuivi ce travail de reconquête d'un milieu ouvert. Ces travaux, engagés depuis plus de 30 ans, se sont accompagnés d'une remise en

pâturage, tout d'abord avec l'appui des vaches montbéliardes du GAEC du Pater, puis à partir de 2002 avec un troupeau d'ânes, propriété du gestionnaire.

Afin de tenir compte de la sensibilité de cette pelouse marneuse (1,6 ha) et des enjeux de conservation, le pâturage des ânes, au nombre de 6 aujourd'hui, s'effectue annuellement en début de printemps (fin mars à la mi-juin) et à l'automne (septembre à décembre). En parallèle, des chantiers d'entretien sont toujours nécessaires pour lutter contre la repousse des rejets et les refus de pâturage. Afin de limiter les interventions mécaniques sur ce



versant, la question d'un pâturage complémentaire, en collaboration avec le GAEC du Pater, est actuellement à l'étude. Associer notamment des bovins plus rustiques que les Montbéliardes à l'entretien de cette pelouse marneuse pourrait donner de bons résultats. Mais encore beaucoup de travail sera nécessaire pour maintenir l'ouverture des anciennes vignes de Valbois !

## Educ' nature

### « 40e anniversaire : l'heure du bilan »

L'année 2023 a été marquée par le 40e anniversaire de création de la réserve naturelle. De mars à décembre, la dizaine d'activités et autres manifestations proposées à la population locale a permis à plus de 400 personnes de mieux faire connaissance avec le Ravin de Valbois, de s'initier aux richesses du patrimoine naturel et culturel de ce site protégé ou encore de partager des moments conviviaux. Oui, la convivialité a bel et bien été présente en particulier lors de cette belle soirée musicale le 16 septembre à Cléron où 150 personnes s'étaient réunies sous le chapiteau de l'AEP (association locale co-organisatrice) ou encore lors de la conférence « Au coeur du karst » à la Ferme Courbet à Flagey, en décembre. Ces temps forts ont été grandement appréciés par les participants mais aussi par les organisateurs ! Cet anniversaire a permis au Conservatoire de mesurer l'ancrage local de la réserve naturelle au sein du territoire Loue Lison. Que de chemin parcouru ces dernières décennies...

Et si on se donnait de nouveau rendez-vous en 2033 pour fêter 50 ans de protection et d'actions de la réserve naturelle du ravin de Valbois !? Nous sommes plus motivés que jamais.

## Clin d'œil

### Une vesse peut en cacher une autre

Parmi les espèces de vesses inventoriées dans la réserve naturelle (voir l'ascalaphe précédent), celle-ci manquait encore à l'appel : *Calvatia gigantea* ou plus simplement la vesse-de-loup géante.

Ce champignon peut peser plus de 20 kg et dépasser le mètre de haut !

Le spécimen découvert par hasard le long des corniches de Chassagne-Saint-Denis, le 20 novembre dernier, mesurait (seulement)

une vingtaine de centimètres. Et dire que cette vesse-de-loup était passée inaperçue jusque là... Cela annonce encore de belles découvertes en perspective !



Calvatia gigantea © F. Ravenot

## agenda

### Déménagement du siège bisontin

Après plus de 15 ans passés Place Leclerc à Besançon, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté a quitté les murs de la Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté, au même titre que les autres associations départementales ou régionales.

Cet espace de travail devenu trop étroit à pousser les structures associatives à rechercher d'autres lieux pour y poser bureaux et cartons.

Le Conservatoire a donc investi, depuis mi-décembre, l'ancien bâtiment du Conseil régional au 4, Chemin de Bregille à Besançon.

Pour plus d'infos :

<https://cen-franchecomte.org/en-decembre-on-demenage-de-nouveaux-sites-au-service-de-lenvironnement>

**Vous souhaitez soutenir nos actions ?**  
Adhérez au CEN Franche-Comté, c'est participer à la préservation de notre patrimoine naturel  
<https://cen-franchecomte.org/agir-avec-nous>